

Paul-Joseph-ALPHONSE FUNCK

naquit à Luxembourg le 9. 4. 1833 au N° 233 de la rue Genistre. (1) De retour de l'université, il fit son doctorat en sa ville natale le 29. 9. 1857, puis se fit inscrire le 21. 1. 1858 au tableau des avocats. (2)

En 1860 il entra dans la magistrature. Après avoir occupé le siège de juge de paix à Clervaux il se vit appeler, quatre ans plus tard, au tribunal d'arrondissement de Luxembourg en qualité de juge.

En 1858 Alphonse Funck fit paraître « *Le Moralisme, Esquisse philosophique* », à la Librairie philosophique de Ladrangé à Paris. C'est probablement ce fait qui fit que cette brochure de 103 pages figure dans le fichier de notre Bibliothèque Nationale parmi les oeuvres d'auteurs étrangers.

En « hommage de reconnaissance et d'amitié » Alphonse Funck dédia son opuscule à son frère Théophile.

A la lecture de l'ouvrage on a peine à se figurer que l'auteur n'avait que 25 ans lorsqu'il l'écrivit, tellement les idées y exprimées sont sages, depourvues de cette hardiesse qui est le privilège de la jeunesse.

Les citations dont Alphonse Funck entrelarde ses textes témoignent d'un certain éclectisme, et si ses idées propres à lui sont plutôt rares, il y en a pourtant quelques-unes qui ne sont pas dépourvues d'originalité.

« Le doute est nécessaire, providentiel, écrit-il à la page 12 ; c'est un bienfait, une sanctification de Dieu. L'homme doute, doute de Dieu, de l'éternité, de son âme, de la liberté. Les grandes vérités ne peuvent être prouvées ; pour croire en elles, il faut vivre en elles. Si tel n'en doute pas, c'est qu'il n'y pense guère et en son esprit le doute est remplacé par l'indifférence. L'âme la plus pieuse, la plus convaincue doute encore : elle est tentée par l'esprit comme par le coeur ; et si dans quelques faibles âmes la foi est si forte qu'elle en a banni toute incertitude, c'est qu'il leur fallait ce surcroît de force pour être libres, pour résister au mal. »

Nous recommandons aux émules de l'école existentialiste ce passage de la page 34 : « Il ne sert de rien de dire que le mal n'est que la conséquence de l'imperfection de ce monde. A ce compte, le mal ne serait qu'une privation, mais le mal n'est pas une privation, une négation, le mal n'est pas un néant, il est plus que le néant. L'absence de la souffrance n'est pas le plaisir, comme aussi l'absence du plaisir n'est pas la souffrance. Le mal n'est pas l'absence du bien, c'en est le contraire. Dans cet ordre d'idées, l'absence de tous maux devrait être la béatitude infinie, mais ce pourrait être aussi le néant.

« En résumé, Dieu a créé l'homme bon et mauvais, afin qu'il fût libre ; il l'a créé plus mauvais que bon, afin qu'il fût méritoire. »

A la page 90 nous lisons : « Après tout, les dogmes d'une religion n'en sont que l'enveloppe ; au fond, la religion est vérité, elle est la morale mise à la portée de tout le monde. A ce compte, l'utilité et